

12/06/2026

**AFFAIRE DE NANTERRE :
annulation de l'arrêt de la Cour d'Appel
de Versailles**

UN1TÉ a appris que la Cour de Cassation cassait l'arrêt qui ordonnait la mise en accusation de notre collègue, ami, adhérent Florian, devant une cour criminelle.

UN1TÉ a exprimé auprès de notre collègue tout son soutien et lui a rappelé que nous le défendrons et nous assurerons que ses droits seront garantis jusqu'au bout, comme nous le faisons depuis le début de cette affaire.

Pour UN1TÉ, cette décision ne doit être suivie que de la seule issue possible : un non-lieu car nous restons convaincus que notre collègue a agi conformément à la loi dans un contexte de risques très graves pour les usagers de la route et pour les policiers intervenants.